



# VILLEGAILHENC

# LE RELAIS DES POUMPILS

## LE REGLEMENT

1 - Le Comité Organisateur se réserve le droit de modifier au dernier moment le parcours, ou d'annuler ou de reporter à une date ultérieure la course si des événements météorologiques, ou tout autre cas de force majeure nécessitait une telle décision.

2 - Les équipes de 3 coureurs sont constituées librement de licenciés ou non. Compte tenu que le club Des Poumpils du Cabardès est très féminisé, et selon le souhait des Poumpillettes, les équipes féminines et mixtes seront favorisées lors des récompenses. Tout participant doit avoir 18 ans. Age minimum accepté à titre dérogatoire : 17 ans avec autorisation parentale jointe à l'inscription. Un Certificat médical datant de moins d'un an (ou photocopie de la licence FFA pour les licenciés) devra être joint obligatoirement à la demande d'inscription.

3 - Le relais s'effectuera par simple touche devant le poste de chronométrage situé à la Salle Polyvalente.

4 - Le temps maximum est fixé à 3h30.

5 - FRAIS D'ENGAGEMENT : (limité à 100 équipes)

Les frais d'engagement sont fixés à 21 € par équipe. Le repas d'après course est au prix de 10 €

Les repas accompagnateurs seront portés sur la fiche d'inscription (Le nombre de repas est limité à 200)

Le règlement doit être effectué par chèque à l'ordre : des POUMPILS DU CABARDES

Les bulletins d'inscription qui ne seront pas accompagnés du règlement correspondant et des certificats médicaux ne seront pas pris en considération.

6 - DESISTEMENT :

Les équipes qui se désisteront dans les 15 derniers jours précédant la course ne seront pas remboursées des frais d'inscription et de repas (sauf cas de force majeure dûment justifié).

7 - FORMALITES DE DEPART :

Les dossards et tickets repas seront à retirer entre 7h30 et 8h30 à la salle Polyvalente.

Le départ est fixé à 9 heures précises devant la Salle Polyvalente de VILLEGAILHENC.

8- PARKING :

A l'entrée du village et sur le parking des stades.

Pour les véhicules garés au parking des stades, ceux-ci ne pourront être libérés qu'après la fin de la course.

9 - DOSSARDS :

Obligatoire et bien en vue sur la poitrine lors des relais et du parcours commun. Le non respect de cette consigne pourra entraîner la disqualification de l'équipe.

Pour des raisons de sécurité, les épingles ne seront pas fournies.

10- ACCOMPAGNATEUR COUREUR :

Aucun vélo ou engin motorisé ne devra accompagner le coureur. Seuls les organisateurs sont autorisés à assurer la sécurité en vélo ou autre véhicule autorisé par l'organisation.

11- PARCOURS ET BALISAGE :

- PARCOURS :

- 1er relais : (relais de la Bade) - 8 km - - 2ième relais - (relais des vignes) - 7km200 - - 3ième relais (relais des Capitelles) - 11 km -.

Chaque équipe partira de la Salle Polyvalente où sera installé le poste de chronométrage et reviendra salle Polyvalente où se dérouleront les relais.

Aucun coureur n'aura à se déplacer en voiture.

Les 3 différents parcours seront balisés verticalement ou par marquage au sol. (panneaux de couleurs différentes pour chaque parcours).

#### 12 - SERVICE MEDICAL :

Chaque coureur participe sous sa propre responsabilité et doit veiller à être en bonne condition physique. Tout concurrent dont l'effort sera jugé trop excessif pourra être immédiatement arrêté.

La surveillance médicale sera assurée sur le parcours et aux arrivées d'étapes par le médecin de la course et le service médical mis en place.

#### 13 - ARRIVEE :

Elle sera jugée à la fin du parcours commun obligatoirement accompli par les 3 relayeurs. Classement sur le 3ième relayeur.

#### 14- RAVITAILLEMENT ET REPAS :

Trois ravitaillement seront répartis sur l'ensemble des parcours.

Le repas sera servi Salle Polyvalente sur présentation du ticket repas (13h30)

Possibilité de douches au stade pour les hommes ou à la salle polyvalent pour les dames.

#### 15 - CLASSEMENT :

- Un classement "scrach" (3 premières équipes)
- Un classement des 5 premières équipes féminines
- Un Classement des 5 premières équipes mixtes avec 2 féminines
- Un classement des 3 premières équipes mixtes avec 1 féminine).

Chaque équipe ne peut prétendre qu'à un seul classement et ne sera récompensée qu'une fois.

#### 16 - REMISE DES PRIX :

Elle aura lieu en présence des personnalités avant le repas à la salle Polyvalente.

#### 17 - RECOMPENSES :

Les équipes classées recevront une récompense. Les récompenses ne sont pas cumulables. Après la remise des récompenses il sera procédé a une loterie par tirage au sort des dossards.

#### 18 - RECLAMATIONS :

Toute réclamation sera arbitrée par les organisateurs.

#### 19 - RESPONSABILITE :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant au vols ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la manifestation. En aucun cas un concurrent ou accompagnateur ne pourra faire valoir de droit quelconque vis à vis des organisateurs. Le simple fait de participer impliquant la connaissance et le respect du présent règlement.

